



Renseignement sur regularisation

Par **avico**, le **16/12/2012** à **12:26**

merci de me renseigner j avais un titre sejours cas etranger malade pendant une periode de 3ans qui a ete recuperer en 2011 . j'ai travaillé une année en contrat de travail a durée indeterminée que je justifie de toute attestation et bulletins de paie actuellement ca me fait 6ans sur le territoire francais jai beneficié de 1 an des assedic et jai reçu la prime pour l emploi en 2010 jai un compte et jai la carte vital et jai un contrat de bail a mon nom je veux savoir est ce que je peux faire demande d admission exceptionnelle au sejours merci de me donner une idee